

DECLASSIFIED AND RELEASED BY
CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY
SOURCE METHOD EXEMPTION 3B2B
NAZI WAR CRIMES DISCLOSURE ACT
DATE 2006

IP

VIA: Air
SPECIFY AIR OR SEA POUCH

DISPATCH NO. OBBA-221

CLASSIFICATION

TO : Chief, WE

DATE: 18 March 1953

FROM :

SUBJECT: GENERAL

SPECIFIC: Transmittal of Old Files

The documents listed below, which have been on file at the [] are being returned herewith to Headquarters for retention or appropriate disposition:

OBBA 221/1
added in
201-9920

- 1. "Final Report on the Case of Walter Friedrich SCHULLENBERG"
- 2. "Ménées Terroristes - Organisations ayant pour objet le sabotage des navires," dated 15 Nov 1939

~~SAME AS
XX11885~~

Distribution:
WASH - 3 (w/att)
BRUS - 2
twr

366 201-9930

INDEX

ANISPI	
PS	INDEX
ABSTRACT	INDEX

8-9-5

CS COPY

1st - "Ménées Terroristes"

NOT SUITABLE FOR MICROFILM

OBBA-00221
18 MAR 53

ENCL 7 NSM

2798

907/5

N° LISTE

SECRET

490

● MENEES TERRORISTES

Organisations
ayant pour objet le sabotage
des navires

INDEX

SECRET

Nw att 16 066R-00221

2799

SECRET

EXPOSÉ

d'une vaste enquête effectuée
par la Sûreté Nationale
(Inspection Générale des Services de Police Criminelle)
au sujet de plusieurs organisations
ayant pour objet le sabotage de navires

15 NOVEMBRE 1939

2800

BEST AVAILABLE COPY

Pub. in 19 November 1959

ORIGINES

Per una traduzione in due o più lingue, la Direzione di Traduzione Spagnola per le Nazioni Unite, un'agenzia specializzata, ha ricevuto un contratto dalla Direzione per la Traduzione, un'agenzia specializzata, per tradurre in spagnolo il testo di un documento in francese. Il contratto per la traduzione è stato firmato dalla Direzione per la Traduzione Spagnola, un'agenzia specializzata, il 15 novembre 1959.

Con riguardo alla traduzione in più lingue, dopo il 15 novembre 1959, la traduzione in due o più lingue è stata effettuata dalla Direzione per la Traduzione Spagnola, un'agenzia specializzata, in base alle istruzioni della Direzione per la Traduzione, un'agenzia specializzata.

Per una traduzione in due o più lingue, la Direzione di Traduzione Spagnola per le Nazioni Unite, un'agenzia specializzata, ha ricevuto un contratto dalla Direzione per la Traduzione, un'agenzia specializzata, per tradurre in spagnolo il testo di un documento in francese. Il contratto per la traduzione è stato firmato dalla Direzione per la Traduzione Spagnola, un'agenzia specializzata, il 15 novembre 1959.

Con riguardo alla traduzione in più lingue, dopo il 15 novembre 1959, la traduzione in due o più lingue è stata effettuata dalla Direzione per la Traduzione Spagnola, un'agenzia specializzata, in base alle istruzioni della Direzione per la Traduzione, un'agenzia specializzata.

Per una traduzione in due o più lingue, la Direzione di Traduzione Spagnola per le Nazioni Unite, un'agenzia specializzata, ha ricevuto un contratto dalla Direzione per la Traduzione, un'agenzia specializzata, per tradurre in spagnolo il testo di un documento in francese. Il contratto per la traduzione è stato firmato dalla Direzione per la Traduzione Spagnola, un'agenzia specializzata, il 15 novembre 1959.



2801

BEST AVAILABLE COPY

Organisations Terroristes

La première des trois organisations à pour chefs les nommés POTSCHE et BIESE-MANN, tous deux ressortissants allemands. Sur action criminelle à pour champ les ports des pays neutres.

Dès les premières recherches, il fut établi que les attentats étaient commis, notamment, contre des unités appartenant à la « HAMBURG AMERIKA LINE », et que les engins utilisés étaient déposés à bord des paquebots de cette ligne, à leur escale dans certains ports étrangers de grand trafic, comme ceux d'Anvers et de Rotterdam.

Les deux individus que nous venons de mentionner plus haut sont d'ailleurs connus des services de police français. Ils sont expulsés de notre territoire en raison de l'activité déployée par eux, notamment à la précédente enquête, et figurent sur la liste n° 2 des suspects de menées terroristes.

POTSCHE (Waldemar) est né le 25 juillet 1897 à BAD-SCHMIEDERBERG (Allemagne). Il est de nationalité allemande. Il est expulsé de France par arrêté ministériel du 15 mai 1938, à Anvers.

En 1933, alors qu'il résidait à Berlin (Allemagne), POTSCHE a dirigé une section de comités de commerce affiliés à la II^e Internationale Ouvrière. Il fut également membre du Parti Social Démocrate allemand, puis secrétaire du Parti Socialiste Ouvrier allemand.

Ses activités syndicalistes et politiques l'ayant rendu suspect aux yeux des autorités de son pays, POTSCHE s'exila d'Allemagne vers la fin de l'année 1933, pour se réfugier en Hollande. En 1934, il se fit à Anvers, où il consacra ses efforts à l'organisation d'un service de propagande dirigé contre le gouvernement allemand. Il adhéra à différents comités militants d'Anvers, et notamment à l'« INTERNATIONALE DES MARINS ET CHARRIERES DU PORT ».

Dès lors, il fut en fait d'organiser avec intensité sa propagande anti-hitlérienne, soit par l'envoi de tracts en Allemagne, soit par des réunions tenues à bord des bateaux de commerce venant de ce pays.

Vers 1935, il devint le leader du mouvement qui réunit les émigrés allemands à tendance communiste résidant à Anvers. Pendant la guerre civile en Espagne, l'activité de POTSCHE va prendre une nouvelle ampleur. Il s'occupa de procurer des armes et de l'argent aux armées en lutte contre les troupes du Général Franco.

Il va par la suite éprouver de plus en plus les doctrines extrémistes : POTSCHE, communiste allemand, devient le chef de la section du Parti Socialiste Révolutionnaire d'Anvers. Il prêche la révolution mondiale prolétarienne, et prêche par ailleurs une tension politique en Europe, il organise des actes de sabotage, qui, dans son esprit, doivent désorganiser le trafic maritime, amener des troubles, et susciter un climat favorable à une agitation de plus grande envergure.

POTSCHE est expulsé des Royaumes de Belgique et de Hollande.

2802

BEST AVAILABLE COPY

Il s'agit d'un type de papier à carbone, dans lequel on introduit d'habitude à chaud, avec une solution d'hydrogène, un composé qui est soluble en eau, soit un, de 5 à 6 mm de longueur et 2 mm de diamètre, dans les deux extrémités de celui-ci, on introduit le mélange de deux autres parties de papier par lequel on peut le faire d'habitude.

Le papier, préalablement traité d'acide sulfurique, est disposé au-dessus d'un petit papier contenant un mélange de sucre et de chlorure de potassium qui s'effondre dès que l'acide a été introduit à travers le papier.

Il s'agit d'attacher de préférence aux lettres en traitant au noir solide - la surveillance exercée en vue de leur sécurité doit être rigoureuse au maximum.

En outre circulaire, en date du 22 mai 1943, demandant aux Ministres de l'Intérieur, d'assurer également en garde les services intéressés contre certaines méthodes de destruction pratiquées par les terroristes.

Une partie des cartons les plus choisis employés par les terroristes, et qui sont difficile d'installer à bord d'un bâtiment sans attirer l'attention des services de surveillance, les cartons utilisés sont souvent constitués par un récipient métallique, contenant la matière explosive ou incendiaire (nitrocellulose ou autres). Ce récipient est généralement muni d'une ancre de fixation.

La mise à feu, parfois effectuée à l'aide d'un fusil ordinairement - à temps -, est à dire à un moment précis de plusieurs heures au même de plusieurs jours de l'incident du départ de l'engin, soit au moyen d'un mécanisme d'horlogerie, soit avec un appareil électrique spécial, dit « chrono-contacteur ». Elle peut être également assurée par un dispositif dit « filaire », qui remplace le détonateur.

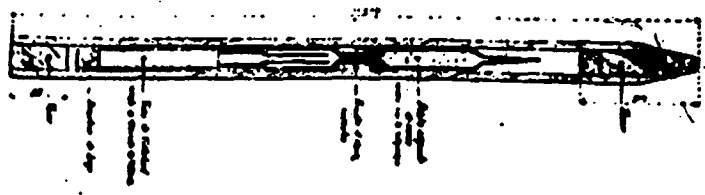
Le dispositif peut aussi se faire d'une manière dite « thermique », d'une boîte de conserve, etc.

On a envisagé notamment les situations :

1° de cartons d'emballage, dans le bois, rendu inflammable par traitements chimiques, entre en ignition par simple frottement;

2° de cartons rendus inflammables par immersion dans des liquides appropriés, qui leur donnent un aspect grisâtre et poussiéreux;

3° de papier, de photographes, de cartons de marque « Faber » (soit ordinaires et communs) ou autres, dans un rouge, noir, à l'initiative, d'une ampoule contenant des liquides inflammables;



L'engin est placé à l'aspect extérieur d'un petit engin ordinaire de bureau, très en usage, etc.

Une fois l'engin de ce genre, on trouve un dispositif de petit appareil (voir la figure). L'appareil, après avoir le moyen de recevoir à l'intérieur le produit en vue de l'explosion, dans cette partie et plus cette partie du engin en haut, le tout fonctionne verticalement. L'explosion se produit entre ces et les autres, suivant la situation.

2803

BEST AVAILABLE COPY

- 1° de jets de peinture pour enfants, dont les cadres sont remplis d'explosif.
- 2° d'huile de graissage, additionnée de substances explosives, s'enflammant par suite de l'échauffement lorsque les machines se mettent en marche;
- 3° de sœurs en plomb, dont le cadre est rempli en son milieu par un disque de cuivre percé. Les deux cadres ont remplis d'acide persique, et l'autre d'acide -nitrique. Lorsque le disque de cuivre a été rempli par les acides, ces derniers entrent en contact et dégageant une chaleur intense qui enflamme les matières placées à proximité;
- 4° de fausses briquettes de charbon, constituées par un explosif.

Les attentats qui font l'objet de notre enquête ne sont, en aucun cas, les manifestations de quelques esprits individualistes, agissant indépendamment et sans directives. Ils sont le résultat de l'intelligence combinée des meilleurs tacticiens du terroir, et impliquent des complaisances qui rendent les frontières perméables à l'action de leurs auteurs.

Nous allons voir qu'ils sont l'œuvre méthodique de trois grandes organisations, ayant chacune leurs chefs et leur plan d'action, poursuivant des buts bien définis, en liaison avec les éléments existants de tous les pays.

Ces trois organisations sont :

- 1° L'association IVISCH-BISEMANN;
- 2° L'association LAMBERT-SCHAAP;
- 3° L'association LENE-LUNIEFF.

2804

BEST AVAILABLE COPY

Il se trouvait au Flammloch de la prison de la rue du Commerce à Paris, le 10 mai 1944. Il était arrêté par la police française pour possession de faux passeport. Il avait 36 ans, était marié, père d'un garçon, travaillait dans une usine de la région de MORATH (Sarrebourg), département de la Moselle.

Il dessinait, photographait de POISSON et MORATH.

Signalement : 1 m 65, cheveux noirs, cheveux grisonnants, nez gros, yeux gris, menton épais, d'un bon teint.



À la page suivante reproduction de pages 1 et 2 du passeport international tenu par POISSON.

BIELMANN, 1er-Maire de LIEBHART, des YSSER, M... et de la commune de LIEBHART, Sarrebourg. Il est capable de fournir, dans sa commune, tout renseignement sur la personne BIELMANN, ainsi que sur les personnes qui lui ont été demandées durant la guerre 1939-40.





2805

28086

271

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	
PASSEPORT	
REISEPASS	
GROSSHERZOGTUM LUXEMBURG	
Nom	<i>Morath</i>
Prénoms	<i>Walter Friedrich</i>
Nationalité	<i>Commerciant</i>
Profession	<i>Luxembourg</i>
Adresse	<i>id.</i>
Date de délivrance	<i>15.4.92</i>
Ministère - Luxembourg Dienstleistungszentrum Lëtzebuerg	
Le passeport est en vigueur jusqu'à la date indiquée sur la page suivante.	

SIGNALEMENT			
PERSONNELS LUXEMBOURG			
Wang	<i>Awalt</i>	Classe	<i>Monsieur</i>
Quartier		Nom	
Letz	<i>L. 64 111</i>	Letz	<i>L. 64 111</i>
Code		Letz	
Y	<i>Gais</i>		
Age			
Moyen personnel - Service Fédéral			
			
		<i>Morath</i>	

BEST AVAILABLE COPY

BEST AVAILABLE COPY

12

Voici son signalement : 1 m. 76 — forte corpulence — calvitie frontale, temporaire — cheveux blancs — olivacé (Séguin).

Nous nous occuperons maintenant des individus qui sont en relations directes avec PUTSCH, et qui peuvent être considérés comme faisant partie de l'organisation de terroristes qu'il dirige.

P. BASSIN, L. LEBLANC
MATHIEU (Eugène-Florent-Eugène), épouse BASSIN (Emile-Edouard), de nationalité belge, est né à LAM VAIN, le 25 juillet 1913. Elle demeure à Wilrijk-Anvers, 6 avenue Michel-Williams, n° 308.

APPEL (Karl-August-Albert) est né à HANNOVER (Allemagne), le 25 avril 1908; Allemand; marié. Il réside à Anvers, quai du Rhin, n° 30. Il est marié à MULLEN (Catherine-Sophie).



BAERLE (Henri) est né, à WANDERBECK (Allemagne), le 21 février 1911. Il est catholique, et exerce le métier de menuisier. Il demeure à Anvers, rue des Costers, n° 2.



2807

BEST AVAILABLE COPY

14
KLEIN (Germ) est né à WALT-JEWEL LAKE (Pologne-Russe). Il est résident de l'armée
de l'armée de l'air. Ce résident réside à Anvers, rue des Capucins, n° 6.



KASTRECHENSKI (Lituanien) est né à WANNE (Allemagne). Il est né en 1913. Elle est
arrivée au service postal - 111111 - rue de la Loi, 2 Anvers. Elle est la maîtresse
de LUND (Germ), cité ci-dessus.



KREBS (Kort) né à GEFNEN (Allemagne). Il est né en 1909, de nationalité allemande.
Il demeure à Anvers, quai du Rhin, n° 30. Il exerce le métier de menuisier.



2808

BEST AVAILABLE COPY

2
LUND (Arvid) est né à HESSA (Suède), le 25 avril 1918. Il est célibataire et de nationalité suédoise. Il résidait dernièrement à Antwerp, rue (name), n° 1. Il est l'auteur de la femme J. SZYMANSKI (Ludmila), déjà citée.



4
LURASZEWSKI (Johann) est né à HORN-LEIN-HEID (Allemagne), le 27 avril 1918. Il exerce la profession de marin. Sa résidence actuelle est Antwerp.



6
LURASZEWSKI (Franz) est né à GELSENKIRCHEN-BOISE (Allemagne), le 8 octobre 1918. Il est célibataire et de nationalité allemande. Il demeure à Antwerp, quai du Rhin, n° 2.



CS COPY

8-9-51

2809

BEST AVAILABLE COPY

LEISLER (Hindol) est né à TRIANA-LEE-DARSTADT (Allemagne), le 20 mars 1907, de nationalité allemande. Il est officier et réside, rue Souciars, n° 10, à Anvers.



MAMBRAT (Loury) est né à DANZIG (Allemagne), le 29 septembre 1900. Il est officier et exerce le métier de marin. Il demeure à Anvers, place Fabius, n° 30.



MILCEWSKI (Iliroko Andreu) est né à SMILNY (Pologne), le 5 novembre 1910. Il est de nationalité polonaise, sans profession. Catholique, il réside à Anvers, Zand, n° 9.



28 10

BEST AVAILABLE COPY

17

PIETZAK (France) est né à **BREMEN** (Allemagne), le 5 février 1907. Il est célibataire et réside à Anvers, Marché-aux-Beurre, n° 21.



RUTH (Peter Karl) est né à **KLEIN STEINHILM** (Allemagne), le 27 septembre 1907, de nationalité allemande. Il habite rue Saint-Laurent, n° 78, à Anvers.



RUTH Karl

STERN (Hans) est né à **LEHRNE** (Allemagne), le 1 janvier 1908. Il est célibataire et réside à La Haye, rue Corneille Spinoza, n° 17.



2811

BEST AVAILABLE COPY

4
HIELEBOCK (Witold) est né à BIRZAJENTIN (Allemagne), le 6 août 1923, de nationalité allemande. Il est affilié et demeure à Cayeux, rue des Sabotiers, n° 29.



HIELEBOCK WITOLD

4
NEBSE (Judo), est né à AMSTENDAM (Pays-Bas), le 8 juillet 1923. Il est affilié et demeure à Cayeux, rue de la Poste, n° 5. Il exploite le bar « Florida ».



4
OMANUCK (Jean) est né à WLAJNWIPOCK (Pologne), le 25 juillet 1924, et demeure Cayeux, rue des Sabotiers, n° 7.



28 12

BEST AVAILABLE COPY

STADLANDER Max Mayer est né à METZ (Moselle) le 5 juillet 1905. Il est marié avec **HELENE** Hedwig, et demeure à Anvers, Hôtel Scale, 100 Avenue de la Gare. Il exerce la profession de manager de banque.



SIMON Joseph Nicolas Max) est né à DIEULEVALE, Luxembourg, le 20 octobre 1907. Il demeure à Anvers, Avenue Canal aux Fossés, n° 21.

SCHMIDT Robert Karl est né à LIEBICH, Allemagne, le 27 janvier 1905. Il demeure à Anvers, quai du Rhin, n° 26.



WENSCHÉ Willem Paul est né à SINTEN DEN HENRY II, le 10 décembre 1906. Il demeure à Anvers, quai du Rhin, n° 26.



2013

BEST AVAILABLE COPY

WENDELS (Johann) est né à KAKELN (Allemagne), le 19 octobre 1904. Il demeure à Anvers, rue de la Chapelle-de-Girée, n° 64.



LEHMANN (Kurt) est né à BARMEN (Allemagne), le 20 août 1904. Il demeure à Anvers, rue des Neuf-Blanches, n° 20.

LEHMANN (Werner) est né à BACHUM (Allemagne), le 21 mai 1904. Il demeure à Anvers, Marché-aux-Bœufs, n° 6.

28 14

BEST AVAILABLE COPY

Deuxième Organisation Terroriste

Le 18 octobre 1937, des fonctionnaires de la Douane hollandaise, en surveillance à la frontière, près de Maastricht (Province de Liège), arrêtèrent un nommé FELIJNEN (Adrian) (voir la photo ci-dessous), né le 2 avril 1905 à FLENNINGHE (Pays-Bas) ce moment où il cherchait à regagner clandestinement son pays.



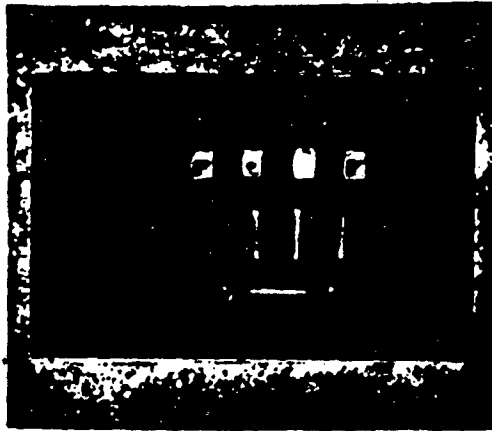
Au moment de son arrestation, FELIJNEN (Adrian-Johanna) fut trouvé porteur de 4 kilos de dynamite, qu'il tenait dissimulés dans un sac, sous un chapeau.
(Ci-dessous la photographie du sac contenant l'explosif.)



28 15

BEST AVAILABLE COPY

On découvrirait également sur lui 3 petits tableaux en contre-jour, d'une longueur de 1 cm environ, et plusieurs documents.
(Une photo et dessins.)



Au cours de son interrogatoire, FIZO révèle qu'il avait vécu, dans le courant du mois de novembre 1957, d'un incident concernant indubitablement un cas - BIZET - . Lors d'un séjour à Rotterdam, le subversif se rendit à Anvers et d'y séjourner, plus tard, au centre indistinct auquel il devait remettre les copies trouvées sur lui par le Service Belge. FIZO aurait ignoré le nom et la signification de l'homme qu'il avait vu : c'est ce dernier qui devait le reconnaître grâce à l'impressionnisme de son visage, dont il devait être certain.

FIZO résida en Belgique, mais il ne trouva pas à Anvers le personnage qu'il devait trouver. Il repartit alors le chemin de la Hollande, sans s'être débarrassé des objets qu'il portait, et c'est au moment où il franchissait la frontière qu'il fut intercepté et arrêté dans les circonstances qui précèdent d'être exposées.

Sur différents points discutés, sur FIZO, citent aussi des noms et adresses, qui paraissent d'être les véritables de ces individus résidant en Belgique. Ce sont les suivants :

FIZO (Belgique), né le 10 mars 1927 à ANVERS, y demeurant, 20, Longe La...
victimes



FIZO

28 16

BEST AVAILABLE COPY

23
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

4
LE PIRETIA (Mikhaïlo-Makshimov, date de naissance, et le 14 avril 1941 à AVYER,) document, n. n. n. de la Cour.

2817

BEST AVAILABLE COPY

Le 22 septembre 1947, il a été constaté, par défaut, à la suite de perquisition par le Tribunal correctionnel d'Amsterdam, que le nommé [nom] se trouve en possession de [objet]

Il s'agit d'Alphonse [nom], un des agents de base de la police des étrangers, a été de nature à intervenir dans le trafic d'opium. Il faisait connaître à certains membres du parti, l'endroit où il effectuait ses opérations, ainsi que les personnes avec lesquelles, précédemment, à leur départ de son pays, il était en relation. On a pu constater, en outre, un certain nombre de documents relatifs à la fabrication de bombes. Il s'agit, par conséquent, dans le système d'affaires des renseignements par lui, figurant un prêt fait en faveur éventuellement de l'acte susmentionné.

Il s'agit en outre d'un rapport sur une fraude qui avait eu contact direct avec le [nom] [nom], et qui pourrait se nommer [nom] [nom], sans autre précision. (Voir la photographie ci-dessous.)



Vers le fin de l'année 1947, il s'agit d'un certain nombre de personnes de nationalité hollandaise, qu'il désigne comme l'un des chefs de l'organisation à laquelle il appartient lui-même.

Ce renseignement hollandais s'identifie avec le suivant :

CHAAAP (Jansz-Rambertus), né le 3 mai 1914 à AMSTERDAM, de nationalité hollandaise.



CHAAAP est considéré que le lui présentée par son gouvernement était de connaître des renseignements relatifs à la nature, l'étendue, les modalités d'obtention et de possession, d'indiquer appartenant à des personnes qui avaient signé le pacte anti-hollandais. Il s'agit, par conséquent, en cas de guerre, contre le R.S.S., l'interdiction de ces renseignements par lui, figurant un prêt fait en faveur éventuellement de l'acte susmentionné.

28 18

BEST AVAILABLE COPY

Il est à noter que si on interrogeait les autres quatre personnes citées dans les paragraphes précédents à l'égard de leur connaissance des individus qui ont été mentionnés ci-dessus, ils ne pourraient pas donner de renseignements sur ces individus, mais ils pourraient donner des renseignements sur les autres individus mentionnés ci-dessus.

Les individus cités par la police de Copenhague sont :

HANSEN (Mort), né le 12 mai 1905 à FREDERIKSBORG, Danemark.

CHRISTENSEN (Mort) né le 24 décembre 1905 à COPENHAGUE, Danemark.

CHRISTENSEN (Mort) né le 28 janvier 1905 à FREDERIKSBORG, Danemark.

NIELSEN (Mort) né le 3 octobre 1905 à FREDERIKSBORG, Danemark.

Le 2 septembre 1945, le Tribunal de Copenhague a prononcé les condamnations suivantes pour attentat contre des navires dans le port de Frederiksborg :

HANSEN, 3 ans et 6 mois de prison.

CHRISTENSEN (Mort) né le 24 décembre 1905, 2 ans et 6 mois de prison (il a été libéré le 2 avril 1946).

CHRISTENSEN (Mort) né le 28 janvier 1905, 2 ans et 6 mois d'emprisonnement (il a été libéré le 2 décembre 1945).

NIELSEN, 2 ans d'emprisonnement (il a été libéré le 22 décembre 1945).

NIELSEN avait déjà été condamné en 1943 par le Tribunal de Copenhague (Mort), à 3 ans de prison pour contribution à l'attentat, en 1945, par le Tribunal de Nykøbing (Danemark), à une amende de 200 couronnes, pour contribution à l'attentat. C'est après plusieurs des quatre individus mentionnés ci-dessus.

HANSEN (Mort) né le 12 mai 1905 à FREDERIKSBORG, Danemark.



28 19

BEST AVAILABLE COPY

CHRISTENSEN, Kai-Magnus (Andrup) (réside au domicile de son père)
Signalement : 1 m. 70 - cheveux noirs - yeux bleus.



CHRISTENSEN, Niels-Peter (réside au domicile de son père)
Signalement : 1 m. 65 - cheveux blonds foncés - yeux bruns.



NIELSEN (réside au domicile de son père)
Signalement : 1 m. 66 - cheveux gris - yeux bruns.



En cours des conversations qu'il eut avec les policiers, NIELSEN fit à ses interrogateurs un véritable cours sur la façon de manipuler et de plier les renseignements, ainsi que sur les précautions à prendre pour éviter d'être démasqué par le police. Il mentionna l'existence qu'il y a à posséder deux adresses : la première pour y recevoir les lettres.

2820

BEST AVAILABLE COPY

fraction de rive, le droit de droit des citoyens est accordé par le pouvoir d'ordre certain. Il indique que les citoyens peuvent être de ce, sans être de pas de rive — et dans ce cas, le droit apparaît à l'un pour sur le papier ou les choses les plus —, soit à l'abri d'un produit chimique, pour lequel l'assurance est de côté. Le droit doit toujours être réglé en langage conventionnel.

Le pouvoir de différencier est par le gouvernement et le certain.

Les membres de l'association sont en possession d'un livre de l'association ABC 1111, intitulé "Translingang" - collection "ABC" - Editions Anthon 1966, à New York.

En ce qui concerne, au nombre, chaque d'un ou de plusieurs chiffres, est certain que il indique le page de volume à laquelle il fait référence. Les lettres indiquées pour la composition du livre à transmettre sont désignées par un groupe de deux chiffres, ainsi que la ligne dans laquelle elles ont été choisies.



Par similitude de la couverture du roman de Vicki Baum - Translingang - l'entrée de l'ouvrage, de la collection "ABC" - 1111 en Hollande, et qui arrive de côté à l'organisation L'AMBIENT 111111.

Accepté de l'association de différencier est par l'organisation à laquelle appartient 111111.

Voici, sur page de volume

- 1. ligne les lettres indiquées.
- 2. les lettres de position des
- 3. indiqués sur des lettres
- 4. sur leur ordre à l'association
- 5. de position indiqués des
- 6. après dans la table d'index
- 7. certains de ces indicateurs
- 8. seront tous en France.

2021

BEST AVAILABLE COPY

1. L'ÉTAT DE FRANCE

- 1. L'ÉTAT DE FRANCE a été représenté à la 1^{re} session de la Conférence à la 1^{re} séance, le 14 septembre 1948.
- 2. L'ÉTAT DE FRANCE a été représenté à la 2^e session de la Conférence à la 1^{re} séance, le 14 septembre 1948.
- 3. L'ÉTAT DE FRANCE a été représenté à la 3^e session de la Conférence à la 1^{re} séance, le 14 septembre 1948.
- 4. L'ÉTAT DE FRANCE a été représenté à la 4^e session de la Conférence à la 1^{re} séance, le 14 septembre 1948.
- 5. L'ÉTAT DE FRANCE a été représenté à la 5^e session de la Conférence à la 1^{re} séance, le 14 septembre 1948.

Il y a lieu de noter que ce le chiffrage utilisé est compris entre 1 et 9, il est possible de chiffrer en :

1. L'ÉTAT DE FRANCE a été représenté à la 1^{re} session de la Conférence à la 1^{re} séance, le 14 septembre 1948, alors qu'il ne l'avait été dans son statut de membre de l'Assemblée, qui est ainsi le précédent du point. Il avait représenté pour l'Allemagne. Sa représentation a été la même. Il est représenté par le même chiffrage.

2. L'ÉTAT DE FRANCE a été représenté à la 2^e session de la Conférence à la 1^{re} séance, le 14 septembre 1948, et dans cette dernière a été représenté par le même chiffrage. Il est représenté par le même chiffrage. Il est représenté par le même chiffrage. Il est représenté par le même chiffrage.



1. L'ÉTAT DE FRANCE a été représenté à la 1^{re} session de la Conférence à la 1^{re} séance, le 14 septembre 1948, par le Tribunal Constitutionnel de Bruges, à :

- 1^{er} un mois de prison; 2. les six heures d'interdiction ou un mois de prison, pour sédition;
- 2^o deux ans de prison; 3. les six heures d'interdiction ou 25 jours de prison, pour incitation au meurtre;
- 3^o un mois de prison; 4. les six heures d'interdiction ou 25 jours de prison, pour vol, port d'arme prohibée et port de faux papiers.

En outre, par les juges FROST (Johannes), et le 17 février 1948, à GENEVIEUX, VAN OCKE (Johannes), et le 17 août 1948, à ANTIERDUM (Johannes) et d'autres les photos



graphiques, avaient employé comme agents de liaison entre les différents membres du dit groupement.

2022

BEST AVAILABLE COPY

1° **LEBANSKI** (Léon-Jean), né le 21 avril 1914 à **BRUXELLES**, de nationalité belge, domicilié à **BRUXELLES**, 10, rue de la Commune, à **BRUXELLES**. C'est un avocat qui dirige l'organisation de sabotage à laquelle il appartient.

2° **LAMBERT** (Léon), né le 15 avril 1914 à **BRUXELLES**, de nationalité belge, domicilié à **BRUXELLES**, 10, rue de la Commune, à **BRUXELLES**. C'est un avocat qui dirige l'organisation de sabotage à laquelle il appartient.

3° **FEU** (Léon-Jean), né le 21 avril 1914 à **BRUXELLES**, de nationalité belge, domicilié à **BRUXELLES**, 10, rue de la Commune, à **BRUXELLES**. C'est un avocat qui dirige l'organisation de sabotage à laquelle il appartient.



L'organisation de sabotage à laquelle il appartient.

4° **FOURIE** (Léon), né le 15 avril 1914 à **BRUXELLES**, de nationalité belge, domicilié à **BRUXELLES**, 10, rue de la Commune, à **BRUXELLES**. C'est un avocat qui dirige l'organisation de sabotage à laquelle il appartient.



5° **FOURIE** (Léon), né le 15 avril 1914 à **BRUXELLES**, de nationalité belge, domicilié à **BRUXELLES**, 10, rue de la Commune, à **BRUXELLES**. C'est un avocat qui dirige l'organisation de sabotage à laquelle il appartient.

2023

BEST AVAILABLE COPY

10
✓
✓
ARNOLD (Archie), dit « TIMIZAY », né le 27 juin 1925 à ROTTERDAM, de



nationalité hollandaise, domicile à Rotterdam.

✓
✓
JANSSEN (Jozef), né le 23 mars 1921 à ROTTERDAM, de nationalité hollandaise.



✓
✓
FRANST (Antonius), né le 27 février 1920 à ROTTERDAM, de nationalité hollandaise, actuel domicile, résidant à Rotterdam. - (Voir photo page IV)

✓
✓
SCHALLER (Theodor Johannes), né le 25 avril 1924 à NIMEGEEN, de nationalité



hollandaise, domicile à Rotterdam, de Putteboezem

2824

BEST AVAILABLE COPY

31
M. VAN DEN BOONAARD (dées), né le 17 mai 1924 à GRIJVENHUIJ, de nationalité hollandaise



M. VAN DEN BOONAARD, né le 17 mai 1924 à GRIJVENHUIJ, de nationalité hollandaise

M. VAN DALEN (dées), né le 19 avril 1924 à HILDETHUIS, de nationalité hollandaise



M. VAN DALEN, né le 19 avril 1924 à HILDETHUIS, de nationalité hollandaise

M. VAN OSCH (dées), né le 10 août 1924 à AMSTERDAM, de nationalité hollandaise

M. WOUTERS (dées), né le 20 janvier 1924 à BARNÉ, de nationalité hollandaise



M. WOUTERS, né le 20 janvier 1924 à BARNÉ, de nationalité hollandaise

2825

BEST AVAILABLE COPY

11° VAN SCHAIK (Jean Guisbied), né le 13 juin 1904 à ROTTERDAM, y demeurant
Hooylandstraat

12° VAN VREESWIJJE (Guillaume), né le 19 mai 1904 à ROTTERDAM, marié, de
nationalité hollandaise demeurant à Rotterdam, Vijverhofstraat, n° 117 A.

13° LODER (Auguste Adolfe), né le 28 mai 1904 à HORN-VERSAMMLING (Alsborg),
alias NYEN

14° HJELMEN (Matten-Normann), marié, né le 26 janvier 1901 à HEDDA (Nor-
vège), de nationalité norvégienne, alias NILSEN, ayant résidé à Oslo. Son adresse actuelle
est inconnue.

15° PETERSEN (Rally), alias FRANS, de nationalité norvégienne, sans autre pré-
sision.

16° SAERENS (Angèle Delphine), née le 5 novembre 1915 à ANVERS, de nationalité
belge, domiciliée à Brugstruut-Bruxelles, n° 22, rue de la Couronne, ex-maitresse de
HOTELS (Hôtelgilde).

Les membres de cette organisation appartiennent tous au parti communiste. Mais c'est
en étudiant plus particulièrement la personnalité et les activités de son chef, Ernest
LAMBERT, que les faits de l'association apparaissent sous leur plus exact.
Des renseignements recueillis sur lui, de source paraissant sûre, il ressort que LAM-
BERT avait un agent d'exécution aux ordres du Komintern.

Vers la fin du mois de juin 1943, une réunion qui groupait des agents et des agita-
teurs, et à laquelle LAMBERT aurait assisté, se serait tenue à Moscou. Les directives sui-
vantes auraient été communiquées aux agents qui participèrent à cette assemblée :

1° Au cas où un accord s'interviendrait entre la Russie et les puissances démocratiques;

2° Rupture de relations cordiales entre les agents de Moscou et ceux de l'Allemagne;

3° En conséquence tous les agents chargés de missions spéciales par le Komintern
devraient, dès qu'il en aurait obtenu leur ordre, se mettre à la disposition des chefs de
l'espionnage allemand, dont les bureaux se trouvent situés dans les Ambassades, Con-
sulats et Légations d'Allemagne;

4° Enfin, et en ce qui concerne l'action terroriste, tous les efforts devraient être
rapelés contre la France et l'Angleterre, désignées sous l'appellation de « Démocraties
Capitalistes ».

La mission de LAMBERT et du programme qu'il représentait avait de commettre des
actes criminels contre les flottes de commerce française et anglaise, ainsi que contre les
navires marchands appartenant à des puissances neutres soupçonnées de sympathie pour
la cause des Alliés.

LAMBERT avait chargé en outre, et grâce aux complaisances qu'il a pu se ménager
dans les milieux marxistes de tous les pays, d'assurer le passage, vers différentes desti-
nations, des agents à la solde de l'Allemagne.

Tous ailleurs, sous les mêmes infirmités, que les membres de l'organisation
LAMBERT empruntent habituellement, pour leurs déplacements, les bateaux norvégiens,
finlandais ou lettons.

Il apparaît donc comme très intéressant de connaître et de surveiller avec le plus
grand soin, les équipages et passagers de ces navires, à l'arrivée des ports qu'ils peu-
vent effectuer dans nos ports métropolitains ou d'outre-mer.

D'autre part, LAMBERT avait prévu à titre d'échappatoire en l'Inde-Chine du Nord des
agents dont la mission avait de déloger par des actes de sabotage à bord des
navires l'importante livraison de marchandises par les États-Unis à la France et à
l'Angleterre.

OS COPY

8-4-5

2826

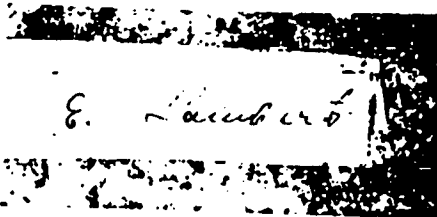
BEST AVAILABLE COPY

LAMBERT (Ernest)

Signalement : 1 m 65 - forte corpulence, nez large - yeux châtains froids - cheveux blonds - cicatrice partielle



Signe particulier : Nervus du côté droit du visage à hauteur de la pommette.
Specimen de signature



Empreintes

Rechtshand

Rechts mittelfinger

Rechts ringfinger

Rechts kleinfinger

Rechtshand



2827

BEST AVAILABLE COPY

Le 15 octobre 1943, LAMBERT a été arrêté par le Police Judiciaire belge, pour infraction à l'espionnage du Royaume de Belgique. Le 16 octobre, il était placé sous mandat de dépôt et écroué.

Au moment de son arrestation, LAMBERT a été trouvé porteur d'une somme d'environ mille francs belges. Il n'a pas voulu indiquer son domicile. Il a d'ailleurs refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées.

Il était en possession d'un certificat d'identité qui lui avait été délivré, en 1939, à Vlodzimierz, par les autorités consulaires lituaniennes. Sur cette pièce figure l'adresse suivante :

LAMBERT (Ernest Aleksandrov), né le 13 mars 1905 à REGA (Lituanie). Et de David et de TILLEN Mino, célibataire, de nationalité lituanienne, exerçant la profession de maron.

LAMBERT aurait séjourné en Danemark, en Hollande et en France (sans précision de dates ni de lieux).

Il a prétendu être arrivé récemment à Anvers, à bord d'un navire dont il s'est refusé à faire connaître le nom. Il avait également en sa possession un billet de voyage établi au nom de LAMBERTS (Ernest), né en 1905 à WILKINAS (Lituanie). Ce document lui aurait été délivré le 15 avril 1943, par les services du Consulat Britannique d'Anvers, sous le n° 1047/43.

Le dernier voyage figurant sur ce billet de marin, a été effectué par LAMBERT sur le cargo "Middelen Castle" (R.V. 1047/43) de Liverpool - B.T. 1/4/43. LAMBERT a embarqué sur ce navire britannique, le 15 avril 1943, pour un voyage à destination du Golfe du Mexique. Il a été débarqué au Havre, le 13 ou 15 juin de la même année.

LAMBERT était également porteur d'un passeport qui lui aurait été délivré à Londres, le 19 juillet 1943, par le "Russian Refugee Relief and Traveling Permit" - (C. 4) - créé de concert aux Réfugiés Russes et Permis de Circulation - (C. 4) de Londres. Ce document est signé P.P. Ernest LAMBERT Alex LAMBERT. Il porte les indications suivantes, rédigées en français et en russe :

- Passeport pour l'étranger n° 43 - double exemplaire. Le porteur du présent, Monsieur Ernest LAMBERT réside à l'étranger.

- Ce passeport est délivré pour voyages libresment à l'étranger pendant 3 ans.

- Ce passeport a été délivré pour remplacer un passeport, en date du 19 mai 1943, perdu par le porteur.

- Est né LAMBERT (Ernest), Russes, né le 13 mars 1905 à WILKINAS (Russie). Adresse permanente : Langgreviche, Hambourg (Allemagne).

Les deux organisations dont nous venons d'examiner les conditions d'existence, avaient recours à la carte d'identité du titulaire. Leur mission - en matière pénale de la ligne opposante de la politique officielle - est de poursuivre les buts essentiels de l'action communiste dans le monde.

Malgré nos conseils directives qu'elle seraient formés, (les services maintiennent au service de l'Allemagne, et leur aide avait acquis aux agents de collect).

2020

BEST AVAILABLE COPY

Troisième Association Terroriste

Cependant, se rapportant à ces deux premières organisations, on peut dire qu'elles ont été plus fortes que les deux autres et dont les possibilités sont encore tout à fait définitives. Par leur signature ces individus ont effectivement des obligations au regard de la loi. La raison d'être en tout cas est la même. Et, si un champ d'action n'a pas été délimité avec précision, il y a tout lieu de croire que, travaillant dans le même esprit, envisageant les mêmes buts et se servant des mêmes moyens, on croira se reconnaître avec celles des groupes FÖRSTER-RIESEMANN et LAMBERT-SCHAAP.

Notre constatation que plusieurs individus, également connus appartenant à cette association, tels que FÖRSTER, FÖRSTER, FÖRSTER, FÖRSTER, ainsi que MAHARAT et FÖRSTER, figurent déjà comme complices de LAMBERT.

En plus que les deux autres, cette dernière organisation a été composée de franc-tireurs, dirigés de toute évidence. La liste des membres qui suit comprend une liste de sept individus de nationalité étrangère, dont l'identité criminelle paraît établie par les faits tels que ceux mentionnés par les deux associations dont il vient d'être parlé.

LENER (Hans Waldemar), né le 28 avril 1905 à JAMNA (Tchécoslovaquie), actuellement résident à Paris, sous le pseudonyme de FÖRSTER.

LOHMEYER (Paul), né le 4 janvier 1905 à KRASNOJAR, gouvernement de Koukou, citoyen tchécoslovaque.

MAISER (Guillaume), né le 21 avril 1905 à BOHNSSEN, citoyen du Reich.

MAUR (Hans), né le 28 septembre 1905 à ISBRANNING, Munich.

MUTSCH (Joseph), né le 5 avril 1905 à GRADITS, citoyen du Reich.

WOLLEMBERS (Egon), né le 12 août 1905 à MÜNCHENBERG, en Franco-Tchécoslovaquie.

WATSMAN (Hermann), né le 15 décembre 1905 à WALMIEIM, citoyen du Reich.

WIRTH (Hans), né le 15 mai 1905 à MANNHEIM, citoyen allemand.

WENZ (Hans), né le 9 mars 1905 à SIEBIL, près de Hainfeld, citoyen allemand.

WYBES (Hans), né le 14 août 1905 à HAMBURG, citoyen du Reich.

ZYCKA (Joseph), né le 11 novembre 1905 à VIENNE, ancien sujet autrichien, actuellement résident à Paris.

ZERNER (Hans), né le 11 février 1905 à DRESDEN, citoyen allemand.

ZUBER (Hans), né le 17 février 1905 à FRANZBURG, citoyen du Reich.

2829

BEST AVAILABLE COPY

14. WELSCH (Rodolphe), né le 3 septembre 1902 à STUTTGART, citoyen allemand.
15. SCHEUBERT (François), né le 20 mars 1893 à KOTTELDOBF, en Tchécoslovaquie.
16. BORNES (Christian), né le 20 septembre 1892 à STOLBENG, citoyen du Reich.
17. FETZUCH (Emile), né le 9 mars 1899 à NEUBODK, citoyen allemand.
18. WETZEL (Friedrich), né le 20 janvier 1902 à MUMENBALK, citoyen du Reich.
19. MAYER (Auguste), né le 9 juin 1898 à MUNICH, citoyen du Reich.
20. BOER (Albert), né le 5 novembre 1902 à MALLE-SUR-LA-SAULE, citoyen du Reich.
21. GLATZER (Walter), né le 1^{er} janvier 1900 à MURAU, citoyen allemand.
22. BÄHRER (Guillaume), né le 18 mai 1900 à GAIKENO (Gessen), citoyen allemand.
23. FIECHKE (Willy), né le 1^{er} novembre 1900 à BERLIN, citoyen du Reich.
24. SWITALA (Stanislas), né le 6 octobre 1896 à KOSMIN, citoyen du Reich.
25. ROTE (Léon), né le 29 janvier 1910 à RZAKSOW (Pologne), citoyen polonais.
26. BAUMEISTER (Alfred), né le 16 novembre 1907 à FLAVEN (Allemagne).
27. BLUM (François), né le 26 septembre 1906 à MANSBUNG, Allemand.
28. LENZ (Friedrich), né le 27 avril 1900 à WEIL, Allemand.
29. MEYERS (Friedrich) (sans autre précision d'état-civil et de nationalité).
30. STHEL (Alfred), né le 4 décembre 1907 à BERLIN, nationalité allemande.
31. THOMAS (Willy), né le 27 octobre 1902 à VULPERSDORF, Allemand.
32. REICHEL (Homer), né le 1^{er} octobre 1901 à ANBENC, Allemand.
33. SCHILLING (Hermann), né le 26 octobre 1901 à BERLIN, Allemand.
34. WALLENDORF (Philippe), né le 4 décembre 1899 à WEINHEIM.
35. DENZ (Albert), né le 16 décembre 1902 à HAGEN, Allemand.
36. SCHERMULT (Alote), né le 16 juin 1903, à TRANSPORT-SUR-LA-MEIN, Allemand.
37. ADOLPH (Alfred), né le 30 juillet 1898 à SONNENFELD, sans nationalité.
38. FEUCHTSCHWANGER (François), né le 6 juin 1908 à MUNICH, Allemand.
39. RIESS (Erwin), né le 11 octobre 1907 à MANNHEIM, Allemand.
40. MAROLLES (Rodolphe), né le 15 février 1884 à PANGHAU, apatride.
41. KAISER (Willy), né le 1^{er} novembre 1897 à OBERWIENHSTEIN, Allemand.
42. DE GRAP (Jimmy), né le 22 mai 1891 à MINTENHAM, Allemand.
43. SCHMIDT (Ernest), né le 26 décembre 1899 à HUCHFELDEN, Allemand.

2830

BEST AVAILABLE COPY

44. LIEPKE (Jean), né le 26 septembre 1907, à ROCHLITZ, Allemand.
45. SCHLUPP (Gottlieb), né le 11 janvier 1894 à BRAUSCHWIG, Allemand.
46. FOMPERA (Hervé), né le 19 novembre 1894 à ESSEN-SCHWENCK, Allemand.
Signalément : taille 1 m. 77, maigre, blond -- de structure faible -- cheveux blancs -- frappe par son attitude de travail -- maigre -- visage oval.
47. HANER (Friedrich), né le 10 octobre 1900 à KLEINAU, Allemand.
48. MARKER (Gustav), né le 21 octobre 1899 à ANLFELD, Allemand.
49. KOWALSKI (Werner), né le 28 février 1901 à LUTENSCHWEDT, Allemand.
Signalément : taille 1 m. 70 à 1 m. 75 -- marche légèrement penché en avant -- bras courts -- jambes grêles.
50. LESSIG (Herbert), né le 5 juillet 1900 à BREDE, Allemand.
51. TERABT (Gustav), né le 8 août 1900 à DUSSELDORF, Allemand.
Signalément : taille 1 m. 65 -- visage de moyenne dimension et pâle -- cheveux blond clair -- face glabre -- porte des lunettes.
52. NIEBERGALL (Othon), né le 5 janvier 1904 à EUSEL, sans nationalité.
53. BEN (Alfred) né le 11 février 1900 à L'ONZ (Polynésie), citoyen polonaise, porte les pseudonymes de : Adolphe STERENT, Grigore PEANYWERT, Adolphe SCHELLY, Adolphe FREDY OSFELK. Son identité n'a pu être établie avec certitude. Sa naissance et son Domicile, HILDEGARDE VOLKERTSEN, femme TINGSTRUP, née à Hambourg, le 25 octobre 1907.
54. BOCHOLDT (Richard), né le 28 février 1907 à HAMBURG, Allemand. Séjourne à Aarhus (Danemark).
55. FIMMEN (Edo), né le 18 juin 1881 à AMSTERDAM, Néerlandais, habitait Amsterdam, 41, Vondelstraat.
Signalément : cheveux entièrement gris, coiffé en arrière -- visage glabre -- front haut -- yeux bleu-gris -- marche droit et paisiblement.
56. CARLSSON (Auguste), né le 23 septembre 1904 à STOCKHOLM, Suédois, habitait Stockholm, 46 B, Florbergsgatan.
57. DAWIDOWSKI (Charles), né le 9 octobre 1913 à AETINA, Allemand. Sa identité suspect par un visage sur divers navires dans divers ports.
58. MAURAT (Georges), né le 19 mars 1910 à DANZIG, citoyen de la ville libre. Séjourne à Rotterdam et s'occupe surtout du transport du matériel.
59. MEYSCHE (Jean), né le 8 décembre 1898 à GROEN, espagnol. Séjourne à Bruxelles.
60. PILE (Richard), né le 21 août 1900 à BYTTLERS, Allemand. Séjourne à Anvers ; est en liaison avec un dénommé, tel que LIPSCHUTZ, demeurant à Anvers, rue de Belgique.
Signalément : taille 1 m. 75 -- épaules larges -- ne est obèse. Ce dernier avait le surnom de la « Gaspée ».
61. STAACH (Othon), né le 28 juin 1904 à BCKENFONDE, Allemand. Séjourne à Rotterdam et à Anvers.
62. WOLLWEIER (Ernest), né le 19 octobre 1904 à HANNEVERSCH-MÜNDE, Allemand. Montre beaucoup d'activité en Suède et en Danemark. Est fortement soupçonné de appartenir à certains groupes de surveillance dans les pays scandinaves.

2831

BEST AVAILABLE COPY

- 43. HAAS (Holland), né le 5 novembre 1909 à HAREN (NE), Néjantse en Hollande.
- 44. KROEMER (Hollande) (Hollande), né le 7 octobre 1904 à AMERSFOORT.
- 45. KROEMER (Hollande), né le 17 octobre 1904 à HAREN (NE), Néjantse à IJsselmeer.
- 46. ATCHERANOW (Yougoslavie) (Yougoslavie), Néjantse à IJsselmeer.
- 47. BEKKER (Hollande), né le 8 avril 1904 à SINTEN, Néjantse à IJsselmeer.
- 48. DALGREEN (Hollande), né le 10 août 1904, Néjantse à IJsselmeer.
- 49. DAENS (Hollande) (Hollande), né le 10 août 1904, Néjantse à IJsselmeer.
- 50. DANGE (Hollande), Néjantse à IJsselmeer.
- 51. EGER (Hollande), né le 15 novembre 1904 à SINTEN, Néjantse à IJsselmeer.
- 52. FOS (Hollande), né le 10 août 1904 à SINTEN (Hollande).
- 53. R. HALVORSEN (Norvège), Néjantse à IJsselmeer.
- 54. HEGNER (Norvège), né le 4 décembre 1904 à GUNNE, Néjantse à IJsselmeer.
- 55. Van der HUYSEN (Hollande), né le 10 août 1904, Néjantse à IJsselmeer.
- 56. J. VAN DER HUYSEN (Hollande), né le 10 août 1904, Néjantse à IJsselmeer.
- 57. KRUPPEN (Hollande), né le 10 août 1904 à IJsselmeer.
- 58. KRAUSE (Hollande), né le 10 août 1904 à IJsselmeer.
- 59. LEHMANN (Hollande), né le 10 août 1904 à IJsselmeer.
- 60. LEHMANN (Hollande), né le 10 août 1904 à IJsselmeer.
- 61. MATZ (Hollande), Néjantse à IJsselmeer.
- 62. MEIJER (Hollande), Néjantse à IJsselmeer.
- 63. P. MEIJER (Hollande), né le 10 août 1904 à IJsselmeer.
- 64. PIETRA (Hollande), né le 10 août 1904 à IJsselmeer.
- 65. PRESS (Hollande), né le 10 août 1904 à IJsselmeer.
- 66. PUBLIC (Hollande), né le 10 août 1904 à IJsselmeer.
- 67. Van PUTTEN (Hollande), Néjantse à IJsselmeer.

2032

BEST AVAILABLE COPY

A

- 88. RUYTER (Joan), né le 25 décembre 1879 à EDE (Hollande), Hollandais
- 89. SEOTARER (Walter), né le 27 octobre 1901 à WILHELMSTRASSE, Allemagne
- 90. SONNENFELD (J.), Habite Rue Hong. 5, Girdlewood
- 91. TROSEN (André), né le 25 janvier 1894 à ESENHEIM, Allemand Spousement actuel
formé dans les pays ennemis.
- 92. VERHAEST Les précédents mentionnés
- 93. WALLIN (André) né le 15 février 1904, Habite Stockholm
- 94. WARRICK (Edmond), né le 8 août 1892 à HAMMID DE, Allemand Habite Van
de, près de Copenhagen, Danemark
- 95. WEGSCHEIDER et WEGSCHEIDER (Albert), né le 25 mai 1898 à MAR-
STADT Habite Luxembourg
- 96. WOLTER Les précédents mentionnés au précédent, Néjames en Suède
- 97. WERREN (Sven), né le 11 mai 1892 à ANJAZ HAPPELE Néjames en Suède
- 98. LOSAUS (Lars), né le 14 juillet 1892 à WIKERHAGEN Néjames en Suède
- 99. MÜLLER (Guillaume), né le 11 décembre 1892 à FRANZEN DE, Allemand
- 100. BREWET (Gust), né le 5 décembre 1892 à BARMEN, Allemand



2833

BEST AVAILABLE COPY

Conclusion

La décision, prise par les Etats-Unis le 3 novembre 1943, de lever l'embargo sur le commerce avec les belligérants, et prévenir un regain de l'activité terroriste contre les navires marchands anglais et français. Les agents communistes, très nombreux notamment dans les ports du Mexique, en raison des efforts de ROSENBERG pour un propagande dans le pays, auraient reçu des instructions pour désorganiser les efforts de ravitaillement, d'armes et de munitions, de la part de l'Amérique du Nord à destination des pays alliés.

En conséquence, il importe de rendre plus rigoureuse les mesures de surveillance à l'égard de nos navires marchands, de contrôler strictement les bâtiments appartenant à des pays neutres, comme le Norvège, la Finlande ou la Lettonie, que les terroristes — sous l'arme ou — utilisent pour leurs déplacements, comme il est nécessaire d'interdire l'accès de notre territoire aux individus affiliés aux organisations dont nous venons d'exposer l'activité.

Sans que la relation de cause à effet nous paraissent formelle, nous attirons pour terminer un extrait de la presse partisane, du 6 novembre 1943, paru sous le titre :

«Quand les Navires sautent»

- Un navire de 11 000 tonnes, le « Canada », saute à la suite d'une explosion.
- Explosion mystérieuse décrie le capitaine.
- A vingt-quatre heures d'intervalle, deux explosions, dont les causes demeurent encore inconnues, envolent par le fond un vapeur grec chargé de bois, le « Nicosia-Memphis ».
- Les neutres s'inquiètent devant ces attentats répétés.
- Quel peuple à aujourd'hui intérêt, parce qu'il ne possède pas la maîtrise des mers, à faire sauter les navires, même neutres?
- La répression ne fait de doute pour personne.

2834

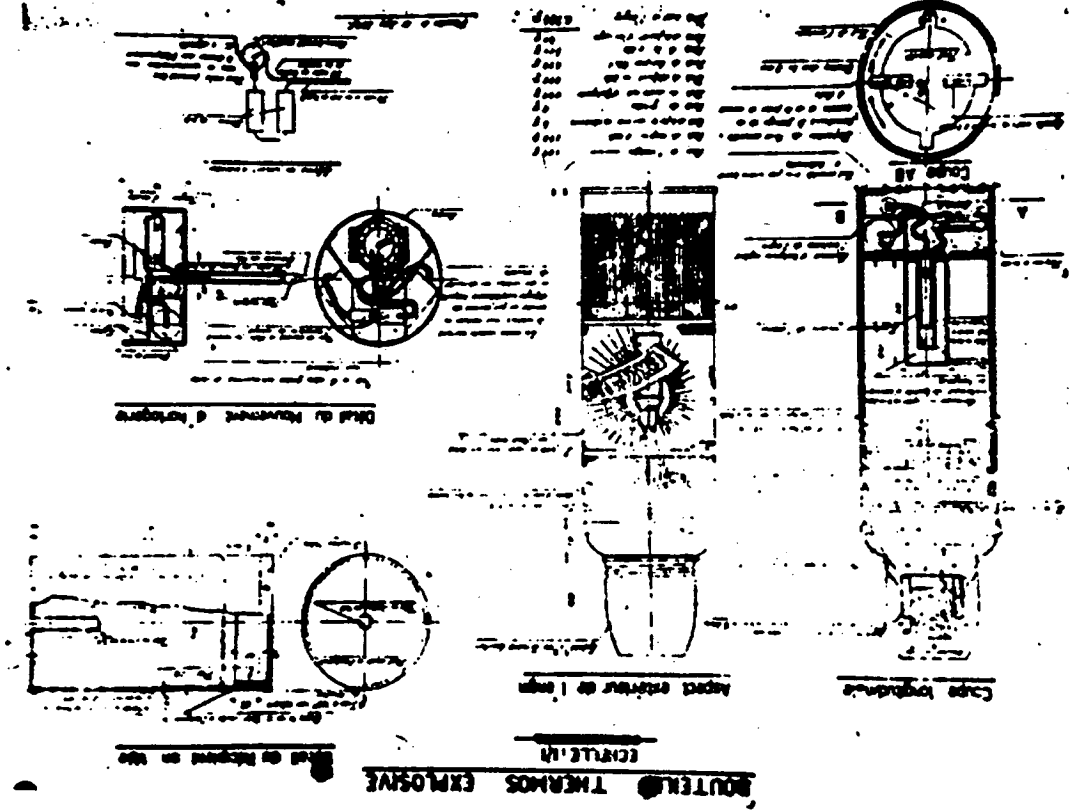
BEST AVAILABLE COPY

APPENDICE

Nous présentons ici quelques-uns des engins explosifs découverts dans le courant des dernières années. On remarquera qu'ils sont toujours ingénieusement dissimulés sous divers aspects, et qu'ils affectent la forme d'objets dont la présence est toujours placée dans les endroits où ils doivent être utilisés.

2835

BEST AVAILABLE COPY



2836

BEST AVAILABLE COPY



Les images en noir et blanc ont été converties dans la version La 100 à l'échelle
d'origine. Les images présentées sont la copie de l'original. Elles peuvent
être chargées de 1 kg à 10 kg de poids ou de 100 à 1000 pages.
(Voir l'annexe technique à la page suivante.)

2837

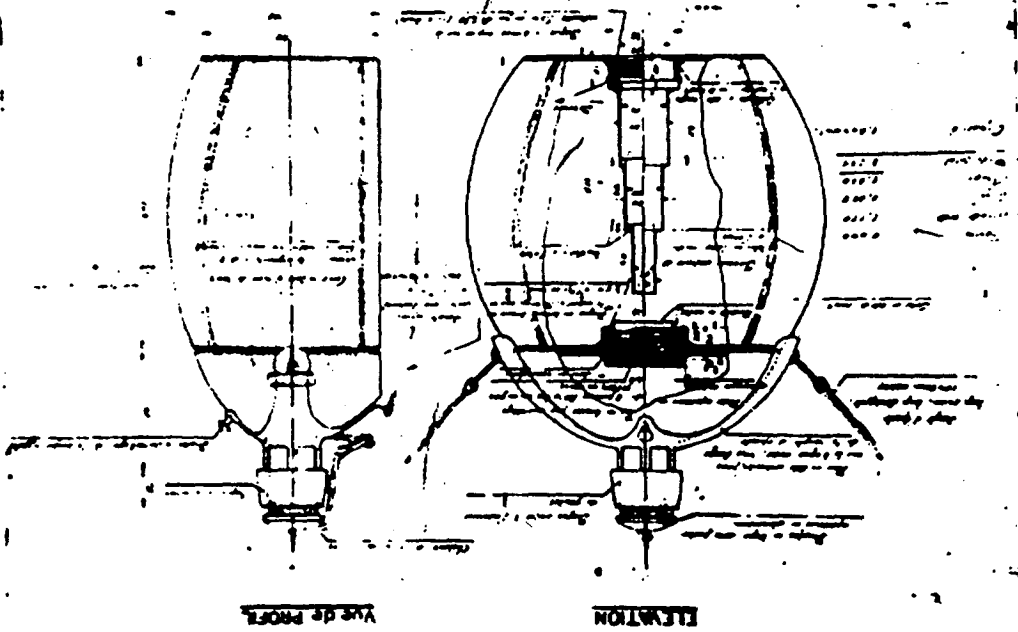
BEST AVAILABLE COPY



Le 23 mai 1933, on découvrait, la gare du P. O. M., à Paris, dans une valise mise au rebut, cinq engins explosifs non armés, composés par des bouteilles « THOROM » de grandeurs différentes.
La valise avait été enregistrée à Genoble le 30 décembre 1932.
L'expéditeur ne peut être identifié
(voir schéma à la page suivante)

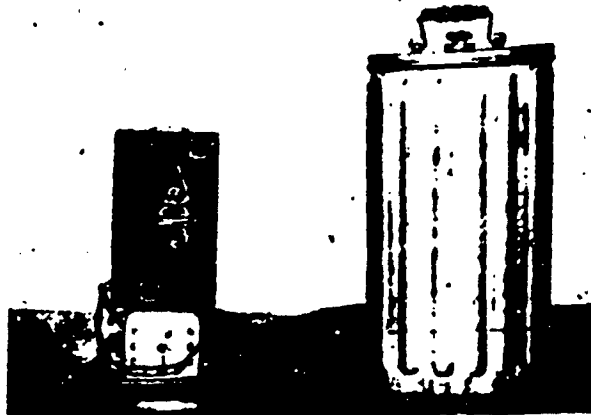
2838

BEST AVAILABLE COPY

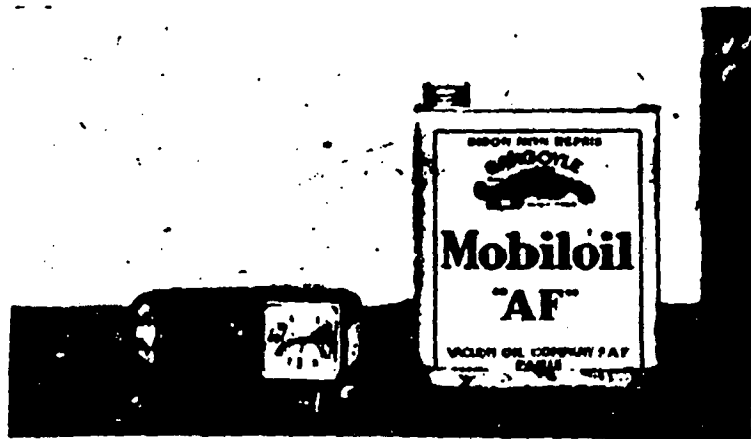


2839

BEST AVAILABLE COPY



Cette chauffeuse en laiton, à double fond — avec dispositif d'hygiène et pile électrique — constitue un modèle à retardement d'aspect industriel. Elle a été découverte, le 11 novembre 1947, au cours d'une perquisition faite par la Sécurité Nationale, dans une pension de famille, 37, rue Nivernais, à Paris.



Bidon d'huile "MOBIL OIL" — à double fond, muni d'un dispositif d'hygiène et pile électrique, constituant un modèle à retardement d'aspect industriel et ayant été découvert, le 11 novembre 1947, au cours d'une perquisition faite par la Sécurité Nationale, dans une pension de famille, 37, rue Nivernais, à Paris.

DS COPY

18 MAR 53

84-5

2840